



MASTER MENTION « DROIT EUROPEEN »

4 parcours:

Master 2 Droit européen des affaires Master 2 Systèmes juridiques européens Master 2 Relations économiques internationales Master 2 Francophonies, plurilinguisme et politiques des langues (FRAPP)

2022 - 2023

Association étudiante : http://www.linkedin.com/in/amde-upec/; page LinkedIn : https://www.linkedin.com/in/amde-upec/

Sous la direction des professeurs :

Laure CLEMENT-WILZ (parcours « systèmes juridiques européens » et SJE-FRAPP), Stéphane DE LA ROSA (parcours « droit européen des affaires »), Arnaud DE NANTEUIL (parcours « relations économiques internationales » et REI-FRAPP)

Gestionnaire:

Monsieur François Verdugo

Tél: 01 56 72 60 37

Courriel: meuropeen-droit@u-pec.fr

Faculté de droit Paris Est Créteil

83-85 avenue du Général de Gaulle 94000 CRÉTEIL- Tél : 01 56 72 60 37

SOMMAIRE

GENERALITES ET OBJECTIFS	3
PARCOURS	4
CONDITIONS D'INSCRIPTION	5
LES ENSEIGNANTS	7
LES ENSEIGNEMENTS	9
MEMOIRE OU STAGE	40
MEMOIRE OU STAGE	19
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	20
CONTROLL DLJ CONNAIDANCLJ	20
REGLES APPLICABLES AUX EXAMENS	26

GENERALITES ET OBJECTIFS

Le Master Droit européen/European Law est un diplôme national bilingue de haut niveau qui prépare à une carrière juridique de dimension européenne ou internationale au sein de structures privées ou publiques. Il nécessite de solides pré requis, tant en droit public qu'en droit privé, et suppose un travail personnel régulier et soutenu par des recherches individuelles ou collectives.

Le Master répond à de nombreux besoins contemporains des acteurs du droit. Les évolutions contemporaines du droit applicable aux activités juridiques ont très souvent leur origine dans le droit européen, à la fois droit de l'Union européenne ou droit de la Convention européenne des droits de l'homme. Le développement des échanges, tant économiques que culturels dans l'Europe, l'ouverture des frontières au sein de l'Union européenne, de même l'interdépendance des droits européens et nationaux conduisent le juriste à devoir disposer d'une formation spécifique ouverte sur le phénomène européen au sens large. Le droit européen doit également être envisagé dans une perspective plus globale, incluant les flux d'échanges internationaux et les normes issues du droit international.

Le Master Droit européen / European Law est une formation exigeante, bilingue en M2, qui transmet aux étudiants en droit les savoirs théoriques et les savoirs faire qui doivent être mobilisés dans des opérations transnationales. Il permet au juriste d'être apte à évoluer dans un environnement normatif caractérisé par la multiplicité des sources du droit et par l'enchevêtrement des règles, en droit privé (affaires, concurrence, distribution, droit pénal, arbitrage) et en droit public (contrats publics, droit des étrangers, droits de l'homme). Son originalité est valorisée depuis septembre 2020 avec l'attribution par la Commission européenne d'une Chaire Jean Monnet qui permet de mettre en avant des enseignements spécifiques avec lien avec les enjeux de souveraineté économique. Egalement, depuis septembre 2021, le Master européen est le seul master de droit qui permet de suivre un parcours interdisciplinaire orienté sur la politique des langues (Ecole universitaire de recherche FRAPP).

Inscrit dans l'École Universitaire de Recherche du Grand Paris FRAPP « Francophonies et Plurilinguismes : Politique des langues », le Master « Droit européen SJE - Ecole Universitaire de Recherche Francophonies - Plurilinguismes : Politique des langues FRAPP" et le Droit européen REI - Ecole Universitaire de Recherche Francophonies - Plurilinguismes : Politique des langues FRAPP » sont des parcours interdisciplinaire et international, de type graduate program. A la formation du Master droit européen SJE ou REI, ils associent, par des séminaires interdisciplinaires (droit, histoire, langues et littératures étrangères, science politique, philosophie), une formation innovante dans les domaines du plurilinguisme et des francophonies, au prisme des diversités culturelles et géopolitiques. Il ouvre à une diversité de carrières : institutions européennes et internationales, coopération culturelle, recherche, enseignement, traduction, médiation culturelle, ONG, etc. Il propose des dispositifs particuliers de tutorat et d'aide à l'insertion professionnelle et des bourses de mobilité internationale et de stage en France et à l'étranger.

Avec une structure d'enseignement inédite en Ile de France, le Master Droit européen offre de très nombreuses possibilités de débouchés professionnels, grâce à l'évolutivité de la matière et à son emprise croissante sur le droit interne (cabinets d'avocats et de conseils, entreprises, institutions européennes, nationales et locales, doctorat, etc...). Le master rassemble une équipe pédagogique reconnue pour son activité scientifique, en France et dans l'Union. En étant solidement adossée à la recherche, la formation offre des enseignements qui portent sur des enjeux actuels et contemporains du droit européen et de la pratique juridique. Par ailleurs, le master accueille des évènements professionnels et scientifiques : invitations de personnalités qualifiées (membres de la Cour de justice, de hautes juridictions, de la haute administration), déplacements à Bruxelles, rencontres professionnelles.

Quatre parcours sont proposés, étant précisés que de nombreux enseignements sont communs entre ces quatre parcours :

- **Droit européen des affaires**, formation transversale qui couvre la plupart des branches du droit de l'Union qui sont mobilisés dans la vie des affaires ;
- **Systèmes juridiques européens** ; formation qui insiste sur la connaissance du droit institutionnel européen, les droits fondamentaux et la compréhension du phénomène d'intégration ;
- « Relations économiques internationales » (ouvert à la rentrée 2020) parcours qui approfondit les savoirs à l'interface du droit européen, du droit international économique et du droit privé;
- **« FRAPP »** (ouvert depuis la rentrée 2021), qui porte sur les **politiques des langues**. Ce dernier parcours permet de s'ouvrir à l'interdisciplinarité et permet de mener à la fois un travail de recherche approfondi dès le M1 et de s'intégrer dans le milieu professionnel dès le M2.

En plus des cours de langues, de nombreux enseignements sont dispensés en anglais. Ils permettent de parfaire le niveau d'anglais et de préparer idéalement à des formations complémentaires d'excellence à l'étranger (LLM, Ecoles européennes, concours internationaux...). La place accordée à l'anglais est une valeur ajoutée indéniable de cette formation, en même temps qu'elle constitue un critère essentiel de sélection des étudiants.

Une participation encadrée à des **concours européens de plaidoirie/procès simulés** inter-universitaires est organisée. Elle offre aux étudiants une expérience pratique et humaine particulièrement enrichissante. Cette participation est valorisée dans le cadre d'un enseignement de « clinique du droit », présent dans les quatre parcours. La participation des étudiants à ces concours contribue au rayonnement de la formation en droit européen.

PARCOURS

Le Master Droit européen / European Law vise à former le juriste au droit de l'Union européenne dans ses aspects tant généraux que spécifiques. Il entend insister sur les dimensions à la fois économiques et politiques de la construction européenne. Après un socle commun Master 1, un choix est proposé en Master 2 entre les parcours. Le choix du parcours « FRAPP » est opéré quant à lui dès le Master 1.

Le Parcours « Droit européen des affaires » :

Le droit des affaires est désormais pleinement européanisé. Le parcours met l'accent sur la connaissance et l'application des règles juridiques permettant le développement de l'activité des entreprises à l'échelle européenne, ainsi que celles, nombreuses, qui encadrent l'activité économique et commerciale en droit interne. Ce parcours offre une expertise recherchée dans le milieu du droit des affaires comme notamment optimiser les perspectives de succès d'une opération économique dans l'espace européen et international, identifier et maîtriser les risques juridiques d'une situation transnationale (commerce européen, délocalisation, transferts de main d'œuvre, montage fiscal,...), conseiller les acteurs économiques et politiques en définissant une stratégie tenant compte des règlementations européennes applicables, ou encore conseiller les acteurs privés ou publics faisant l'objet de procédures européennes de contrôle ou de sanction en droit de la concurrence.

Le Parcours « Systèmes juridiques européens » :

La production de normes juridiques se fait de plus en plus à l'échelle européenne, réduisant la part d'autonomie du droit national. Une part importante du contenu du droit national provient de la construction européenne qui provoque un système fédéral de type nouveau, combinant unité et diversité.

Par sa dimension généraliste, ce parcours constitue un atout précieux pour travailler auprès des institutions et organismes européens et les représentants d'intérêt de dimension européenne. En effet, ce parcours entreprend d'approfondir la compréhension et la maîtrise de la superposition de différents systèmes de production du droit sur un même espace (droit interne, droit de l'Union européenne, droit de la Convention européenne des droits de l'homme, droit international) et d'appréhender l'Union européenne vis-à-vis du reste du monde. Il vise notamment à maîtriser le fonctionnement des institutions et des procédures européennes, maîtriser l'articulation et la combinaison des principales branches du droit interne et du droit européen, défendre des droits des particuliers et des entreprises (y compris en contestant les réglementations contraires devant les organes européens compétents), identifier les principaux moyens européens et nationaux de défense d'intérêts sectoriels ou collectifs, ou encore participer à la définition et à l'harmonisation des politiques européennes.

Le Parcours « Relations économiques internationales » :

Ce parcours vise à l'acquisition de compétences spécifiques sur l'articulation des règles européennes et internationales. Outre les enseignements fondamentaux en droit européen (droits de l'homme, droit du marché intérieur, droit de la concurrence), des approfondissements sont proposés sur le droit du commerce international, le régime des contrats internationaux, le droit comparé, le droit international public comme privé. Adapté à des étudiants qui souhaitent combiner une compétence européenne et internationale, ce nouveau parcours (ouvert depuis 2020) nécessite de solides connaissances en droit international et en droit privé.

Les parcours Système juridique européen- Francophonies, Plurilinguisme et Politique des langues et Relations économiques internationales-Francophonies, Plurilinguisme et Politique des langues (FRAPP)

Le parcours FRAPP permet de suivre une formation innovante, qui commence dès le Master 1: interdisciplinaire, tourné vers l'appréhension du monde interculturel, il sensibilise à la recherche et à la définition d'un projet professionnel dès le Master 1. Le deuxième semestre du Master 2 est libre de cours, permettant aux étudiants d'effectuer leur stage et de terminer leur mémoire de recherche, les deux s'alimentant mutuellement. Ce parcours permet aux étudiants d'avoir une connaissance fine des enjeux interculturels, des imaginaires et enjeux biopolitiques, des politiques publiques des langues et du multilinguisme dans l'Union européenne. Il ouvre à l'apprentissage de disciplines littéraires, de science de la communication, d'histoire ou de sciences politiques. Il permet de faire valoir à la fois une expertise en droit européen et une ouverture sur les enjeux interculturels et les politiques des langues.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1. Pré-requis.

Les candidats doivent être titulaires d'une Licence ou d'un diplôme jugé équivalent, français ou étranger. L'obtention d'une mention est souhaitable.

Une décision favorable intervenue en matière d'équivalence ne préjuge aucunement de la décision concernant l'autorisation d'inscription.

Les effectifs sont limités à environ 25 étudiants par parcours.

2. Autorisation d'inscription.

Les candidats doivent déposer leur candidature via la plateforme E-Candidats à partir du 17 mai 2021. Les dossiers de candidature sont constitués en ligne uniquement. Aucun dossier physique ne sera faire objet d'une étude. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 3 juin 2022.

3. L'inscription universitaire

Elle doit être effectuée dès le reçu de l'autorisation d'inscription, via la plateforme E-candidats, avec la mention « Avis Favorable Web ».

Via le compte Ecampus pour les réinscriptions, via l'identifiant OPI généré dans Ecandidat pour les inscriptions.

L'inscription pédagogique : A distance – IP WEB - L'inscription pédagogique ne peut être prise que dans une seule spécialité de Master par année universitaire

Via Ecampus – selon le calendrier communiqué par la scolarité.

TRES IMPORTANT: Dès que l'étudiant reçoit son autorisation d'inscription, il est tenu à une obligation d'assiduité aux cours. L'inscription administrative, qui porte sur le choix définitif des matières, peut intervenir de manière décalée par rapport au début des cours.

Les étudiants étrangers peuvent utiliser le site Campus France pour poser leur candidature à un Master 2 : www.campusfrance.org

LES ENSEIGNANTS

Universitaires

Sébastien ADALID, Professeur à l'Université du Havre

Droit de l'Union européenne, Droit économique, Gouvernance monétaire et bancaire, Droit financier.

Aikaterini ANGELAKI, Maître de conférences à l'UPEC

Espace de liberté sécurité et justice, Gouvernance européenne, Citoyenneté européenne

Iris BARSAN, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil

Droit des affaires, Droit du numérique

Augustin AYNÈS, Professeur à l'Université Paris Est Créteil, Directeur du Master 2 « Contrats commerciaux » Droit des contrats, Droit des sûretés

Sarah DORMONT, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil

Droit des sociétés, Droit de la propriété intellectuelle

Laure CLEMENT WILZ, Professeure à l'Université Paris Est Créteil

Droit de l'Union européenne, Contentieux européens, Relations extérieures de l'UE, Acteurs du droit, Droit européen et langues

Stéphane DE LA ROSA, Professeur à l'Université Paris Est Créteil, Directeur du MIL

Droit de l'Union européenne, Droit de la commande publique, Droit de régulation, Droit de la concurrence

Pierre DE MONTALIVET, Professeur à l'Université Paris Est Créteil, Enseignant à Sciences Po Paris

Droit constitutionnel, Gouvernance européenne, Sciences politiques

Arnaud DE NANTEUIL, Professeur à l'Université Paris Est Créteil, Co-directeur du LL.M. « Contentieux international des affaires approfondi »

Droit international public, Droit international économique, droit international des investissements

Eric GILARDEAU, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil

Droit comparé, Histoire du droit

Sara GODECHOT-PATRIS, Professeur à l'Unviersité Paris Est Créteil

Droit international privé

Sigrid HAROUEL, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil

Droit comparé, Histoire du droit

Nicolas LIGNEUL, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil, Avocat spécialisé en droit des affaires

Droit international économique, Droit des affaires, Droit de la concurrence

Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, Professeur à l'Université Paris Est Créteil, Directeur du Master Fiscalité appliquée

Fiscalité européenne et internationale, Marché intérieur, Aides d'Etat

Claire MARZO, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil

Droit institutionnel européen, Droit social européen, Droit anglais

Béligh NABLI, Maître de conférences l'Université Paris Est Créteil, conseiller scientifique à France Stratégie et directeur

de recherche à l'IRIS

Réforme des institutions, Rapports de systèmes, Droit constitutionnel européen, Sciences politiques

Martine PELESE, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil

Droit boursier, Droit américain, Droit du commerce international

Louis PERDRIX, Professeur à l'Université Lyon 2 Droit des contrats, Droit des assurances

Laurence POTVIN SOLIS, Professeure à l'Université Paris Est Créteil Droit de l'Union, droit institutionnel, droits fondamentaux

Aline TENENBAUM, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil Droit des sociétés, Droit international privé, Droit boursier

Lamprini XENOU, Maître de conférences à l'Université Paris Est Créteil Rapports de systèmes, Droit public européen, Contentieux européen et contentieux administratif

Praticiens associés

Arnaud FOURNIER, Consultant Antitrust Droit de la concurrence, Compliance, Régulation

Olivia KLIMIS, avocate aux Barreaux de Paris et de Bruxelles *Propriété intellectuelle, Marques, Brevets*

Caroline MEDINA, Avocate, directrice juridique de Whirlpool France. *Droit de la concurrence, Régulation, Aides d'Etat.*

Charles TUFFREAU, avocat et mandataire agréé devant l'Office Européen des Brevets Propriété intellectuelle, Marques, Brevets

Ainsi que de nombreux intervenants, praticiens et/ou universitaires, invités :

Par exemple en 2021-2022 : Valérie Drezet-Humez, Cheffe Représentation, Commission européenne, Paris ; Jean-Philippe Gammel, Directeur HR.B « Recrutement & Mobilité », Commission européenne, DG Ressources Humaines et Sécurité, Bruxelles, Simon Loréal, Secrétariat général des affaires européennes (SGAE), Paris, Matthieu Hornung, administrateur au Comité européen des régions, Éric Briançon, Référendaire à la CJUE, Pascal Gilliaux, Référendaire à la CJUE, Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France, DBF - AISBL, Bruxelles, Christian Roth, Avocat au Barreau de Paris, Rothpartners - Avocats – Paris, Gabriele Donà, Donà Viscardini Cabinet d'Avocats - Padoue, Berlin, Laure Levi, Lallemand Legros & Joyn (LLJ) SC, Bruxelles

Egalement : Benjamin Angel, directeur à la Commission européenne (DG Taxud) en charge de la fiscalité directe et directeur faisant fonction pour la fiscalité indirecte, Bénédicte Peyrol, députée de l'Allier, membre de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, M. Redonnet, directeur général de la Commission en charge des questions commerciales.

Prévus en 2022-2023 : Christian Lequesne, professeur de science politique à Sc Po, Federico Fabbrini, Professeur de droit de l'Union européenne à la Dublin City University, expert de Next Generation EU, Susan Wright, directrice de la traduction à la CJUE, référendaires à la CJUE, Jean-Philippe Gammel, Directeur HR.B « Recrutement & Mobilité », Commission européenne, DG Ressources Humaines et Sécurité, Bruxelles , etc.

LES ENSEIGNEMENTS

Une réunion générale d'information est organisée début septembre pour présenter le programme des différents enseignements et le régime des examens. La présence à cette réunion est **obligatoire**. Les enseignements sont assurés par des professeurs, des maîtres de conférences et des praticiens. Ils se composent de cours et de séminaires permettant d'assurer un contrôle continu. L'assistance aux cours et aux séminaires est obligatoire

Les cours et séminaires ont lieu à la Faculté de Droit 83-85 avenue du Général de Gaulle, 94000 CRETEIL. En M1, ils commencent mi-septembre et se terminent en avril.

En M2, ils commencent mi-septembre et se terminent en **mars** pour les parcours MAE, SJE et REI et en **décembre** pour les parcours FRAPP.

Volume horaire des enseignements : Master 1 : 396 h CM + 60 h TD + Langues ; Master 2 : 275 h CM + Travaux pratiques + Stage ou Mémoire ;

Master 1 droit européen-FRAPP : environ 435 hCM+40HTD ; Master 2 droit européen-FRAPP : 215 h CM + stage+Mémoire

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

M1 – SEMESTRE 1 – Parcours « Droit européen des affaires », « Systèmes juridiques européens » et « Relations économiques internationales »				
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants
Unité principale : deux matières obligatoires (66h CM + 30h TD)	Système juridique et contentieux de l'Union européenne	6	33H + 15H TD	Laure CLEMENT WILZ
	Théorie générale du droit international privé	6	33H + 15H TD	Sara GODECHOT-PATRIS
	Droit et contentieux de la Convention européenne des droits de l'homme	4	33H	Lamprini XENOU
Unité dominante (66h CM) 2 matières	International Business and Arbitration law	4	33H	Martine PELÈSE
+ Anglais obligatoire (33h)	Droit économique international/Transformations of international economic law*	4	33H	Arnaud DE NANTEUIL
	Anglais juridique	4		
Unité Complémentaire 2 matières au choix (66h CM)	Matière au choix, parmi : sûretés, nationalité et conditions des étrangers, droit d'auteur, droit social international et européen, contentieux constitutionnel, méthodologie des épreuves administratives	4	33H	En fonction du cours
(OON CIVI)	Matière au choix parmi la liste précédente	4	33H	En fonction du cours

M1 - SEMESTRE 1 – Parcours système juridique européen- FRAPP					
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants	
UE 1 (système juridique européen) 1 matière obligatoire (66h CM + 30h TD)	Système juridique et contentieux de l'Union européenne	6	33H + 15H TD	Laure CLEMENT WILZ	
UE 2 (droit européen 1)	Droit et contentieux de la Convention européenne des droits de l'homme	4	33H	Lamprini XENOU	
1 matière au choix	Droit économique international/Transformations of international economic law*	4	33H	Arnaud DE NANTEUIL	
UE 3 Anglais juridique	Anglais juridique	4	33H + 15H TD		
	Nationalité et conditions des étrangers	4	33H	Lamprini XENOU	
UE 4 (Droit européen 2) 1 matière au choix	Droit social international	4	33H	Arnaud DE NANTEUIL	
1 matiere au choix	Préparation aux épreuves administratives	4	33H		
UE 5 FRAPP (Tronc commun) 2 matières	Méthodologie de la recherche	3	33H	Y.PARISOT et V. FERRE, littératures francohones + L.CLEMENT-WILZ et L.POTVIN- SOLIS, droit	
obligatoires	Langue vivante	3	33H	En fonction du cours choisi	
UE 6 FRAPP Spécialisation plurilinguisme dans les institutions et les organisations	L'Etat et la politique publique des langues	3	33H	E.FUREIX et J. BAZIN, histoire, F. MARTIN, histoire du droit, Cl. OGER, science de l'information et de la communication, F.SITRI, J. ADEN et V. DELORME, science du langage, M.ALTWEGG BOUSSAC, droit public	
UE 7 FRAPP Spécialisation plurilinguisme dans les institutions et les organisations 1 matière au choix	Matière au choix parmi : Chinese Society and Politics Analyse des discours politiques et institutionnels Actualité des savoirs en communication politique et publique New trends in world politics Politiques publiques internationales Sociologie politique de l'international Grands enjeux politiques et sociaux Enjeux de la mondialisation (en espagnol)	3	variable	E.FRANKIEI, Sc politique A.KRIEG-PLANQUE, sc communication C.O A.CANDIER, sc politique R.PARIZET, Sc politique R.PARIZET, Sc politique I. RUCK, sc politique, Y.JIMENEZ, espagnol	

M1 - SEMESTRE 2 - – Parcours « Droit européen des affaires », « Systèmes juridiques européens » et « Relations économiques internationales »

europeens » et « Relations economiques internationales »					
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants	
Unité principale : 2	Droit du marché intérieur	6	33H + 15HTD	Lamprini XENOU	
matières obligatoires avec TD 66 h CM + 30h TD), parmi 3 au choix Le cours « droit international	Droit international privé des affaires	6	33H + 15HTD	Aline TENENBAUM	
privé des affaires » est requis pour le parcours « relations économiques internationales)	Droit européen de la concurrence	6	33h + 15 TD	Arnaud FOURNIER	
	Grands systèmes contemporains	3	33H	Martine PELESE	
Unité dominante (66h CM) 2 matières + Anglais obligatoire (33h)	Une matière de l'UE 1 non choisie : marché intérieur ou droit européen de la concurrence ou droit international privé des affaires	3		Selon la matière choisie : L.XENOU, A. TENENBAUM, A. FOURNIER	
	Politiques européennes	3	33H	Nicolas LIGNEUL	
	Anglais juridique	3	33H	Y.LORANS	
Unité Complémentaire 2 matières au choix (66h CM)	Matière au choix, parmi : procédures d'insolvabilité, droit des marchés financiers, propriété industrielle, Introduction au droit du numérique, économique européenne et internationale, droit de l'environnement, contentieux administratif, histoire des fondements juridiques de l'Europe, droit des contrats publics, théorie du droit et argumentation juridique, fonction publique	3	33H	En fonction des enseignements	
	Matière au choix, parmi la liste ci- dessus.	3	33H		

Intitulé des unités				
d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants
UE 8 Droit européen 2 matières obligatoires avec TD 66 h CM + 30h TD)	Droit du marché intérieur	6	33H + 15H TD	Lamprini XENOU
	Droit européen de la concurrence	4	33h + 15 TD	Arnaud FOURNIER
UE 9 Anglais juridique	Anglais juridique	4	15h TD	Yann LORANS
UE 10 Droit	Grands systèmes contemporains	3	33H	Martine PELESE
européen-SJE 1 matière au choix	Politiques européennes	3	33H	Nicolas LIGNEUL
	Histoire des fondements juridiques de l'Europe			Eric GILARDEAU
UE 11 FRAPP Tronc	Séminaire FRAPP	3	33H	En fonction du séminaire
commun 3 matières obligatoires	Summer School	3	70h	Interdisciplinaire
	Langue vivante	3	33h	Département de langues
UE 12 FRAPP - Spécialisation plurilinguisme dans les institutions et les organisation 1 matière au choix	Global History Comparative approaches to politics China's rise in the world Concepts et méthodes pour l'analyse des discours Global History, époque moderne Autre séminaire FRAPP, si compatible avec la majeure disciplinaire	3	Variable	Aurore CANDIER, sc. politique Aurore CANDIER, sc politique Emilie FRANKIEL, sc politique Alice KRIEG-PLANQUE, sc de la communication M.SHAUB (histoire)
UE 13 FRAPP - Spécialisation plurilinguisme dans les institutions et les organisation 1 matière au choix	Grands enjeux contemporains Droit et pratique des relations internationales	3	33h 24h	Beligh NABLI, droit Arnaud DE NANTEUIL, droit

Master 2 - SEMESTRE 3 – Parcours « Droit européen des affaires » et « Systèmes juridiques
européens »

europeens » Intitulé des unités						
d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants		
Savoirs transversaux (50h) – 2 matières obligatoires communes pour les	Market, Citizenship and Democracy in the EU	6	25h	Katia ANGELAKI		
parcours « droit européen des affaires » et « Systèmes juridiques de l'UE »	European Economic Regulation Law*	6	25h	Stéphane DE LA ROSA		
Savoirs fondamentaux (75h) 1 groupe de 3	Pratique du droit européen de la concurrence I	3	25h	Arnaud FOURNIER Me Caroline MEDINA		
matières - Droit européen des affaires	European Company Law and Governance	3	25H	Aline TENENBAUM Iris BARSAN		
	European Tax Law	3	25h	Alexandre MAITROT DE LA MOTTE		
	OU					
Unité dominante (75h)	European Constitutionalism and Fundamental Rights	3	25h	Lamprini XENOU		
1 groupe de 3 matières - Systèmes juridiques européens	Area of Freedom, Security and Justice	3	25h	Katia ANGELAKI		
	External Relations of the EU 1*	3	25h	Laure CLEMENT-WILZ		
Unité complémentaire Vie professionnelle (parcours droit européen des affaires)	Cliniques de droit européen (procès simulés)	9	25h	Arnaud FOURNIER Lamprini XENOU Yann LORANS		
Unité complémentaire Vie professionnelle (parcours systèmes	Cliniques de droit européen (procès simulés ou Surligneurs)	6	25h	Arnaud FOURNIER Lamprini XENOU Yann LORANS		
juridiques européens) 2 matières obligatoires	Multilinguisme dans l'Union européenne	3	30h	Laure CLEMENT-WILZ et intervenants extérieurs		

M 2 - SEMESTRE 3 - Parcours « Relations économiques internationales »							
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants			
Savoirs transversaux (50h)	External Relations of the EU 1	6	25h	Laure CLEMENT-WILZ			
2 matières obligatoires	Droit international privé des contrats	6	25h	Aline TENENBAUM			
Savoirs	Pratique du droit européen de la concurrence I	3	25h	Arnaud FOURNIER Me Caroline MEDINA			
fondamentaux (75h)	Systèmes judiciaires étrangers	3	25h	Sigrid HAROUEL			
1 groupe de 3 matières	Droit approfondi des contrats ou Techniques contractuelles	3	25h	Selon la matière choisie : Augustin AYNÈS ou Louis PERDRIX			
Unité complémentaire	Cliniques de droit européen (procès simulés ou Les Surligneurs)	9	25h	Arnaud FOURNIER Lamprini XENOU Yann LORANS			

Intitulé des unités	3 – Parcours « Systèmes juridiques e			
d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants
UE 44 Desit some náme	Market, Citizenship and Democracy in the EU	6	25h	Katia ANGELAKI
UE 14 Droit européen – Système juridique européen – 3 matières obligatoires	European Constitutionalism and Fundamental Rights	3	25h	Lamprini XENOU
	External Relations of the EU 1* Ou Area of freedom security and Justice	3	25h	Laure CLEMENT-WILZ Katia ANGELAKI
UE 15 FRAPP Tronc commun 4 matières obligatoires	Séminaire interdisciplinaire FRAPP Séminaire Sedyl - sociolinguistique du multilinguisme (séminaire intensif début septembre) Langue vivante Séminaire Quai Branly	12	80 h	
UE 16 FRAPP Spécialisation Multilinguisme dans les organisations et les institutions	Union européenne et multilinguisme	3	30h	L.CLEMENT-WILZ et intervenants extérieurs
UE 17 FRAPP Spécialisation Multilinguisme dans les organisations et les institutions 1 matière au choix	Matière au choix parmi : Chinese Society and Politics Analyse des discours politiques et institutionnels Actualité des savoirs en communication politique et publique New trends in world politics Politiques publiques internationales Sociologie politique de l'international Grands enjeux politiques et sociaux Enjeux de la mondialisation (en espagnol) Séminaire FRAPP, si compatible avec la	3		E.FRANKIEI, Sc politique A.KRIEG-PLANQUE, sc communication C.OGER, sc communication A.CANDIER, sc politique R.PARIZET, Sc politique R.PARIZET, Sc politique I. RUCK, sc politique, Y.JIMENEZ, espagnol

M2 SEMESTRE 4 – Parcours « Droit européen des affaires » et « Systèmes juridiques						
européens »						
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants		
Unité principale : 2 matières communes et obligatoires aux parcours « affaires » et « systèmes » (50)	Actualités du droit européen*	6	25h	Lamprini XENOU- Laure CLEMENT-WILZ		
	Système économique et financier européen	6	25h	Stéphane DE LA ROSA Sébastien ADALID		
Unité dominante (75h) 1	Enjeux contemporains du droit économique européen	3	25h	Stéphane DE LA ROSA et intervenants internes et extérieurs		
groupe de 3 matières - Parcours « Droit européen des affaires »	Droit européen des contrats	3	25H	Aline TENENBAUM		
	Droit européen de la propriété intellectuelle	3	25h	Mme Sarah DORMONT		
	OU					
Unité dominante (75h) 1	Droit interne de l'intégration européenne	3	25h	Béligh NABLI		
groupe de 3 matières - Systèmes juridiques européens	Gouvernance européenne	3	25h	Laurence POTVIN-SOLIS		
	External Relations of the EU 2	3	25h	Arnaud DE NANTEUIL		
Unité complémentaire	Stage, ou mémoire de recherche adossé à une pratique professionnelle	9	3 mois			

Les cours avec un* ont été adaptés dans le cadre de la Chaire Jean Monnet dont bénéficie l'équipe pédagogique : l'enseignement « European Economic Regulation Law" insiste sur la protection de l'indépendance des fonctions économiques stratégiques de l'UE, « External Relations of the EU 1 » insiste sur les enjeux de préservation des valeurs dans la politique externe de l'UE, « Actualités du droit » propose aux étudiants d'investir différentes politiques sectorielles en lien avec les enjeux de souveraineté économique et insiste sur la souveraineté numérique de l'Union.

Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	Durée	Enseignants
Unité principale (25h)	External Relations of the EU 2	6	25h	Arnaud DE NANTEUIL
	Droit comparé des affaires	3	25h	Iris BARSAN
	Droit européen des contrats	3	25h	Aline TENENBAUM
	Droit européen de la propriété intellectuelle ou Droit comparé des contrats	3	25h	Selon la matière choisie : Me Olivia KLIMIS Me Charles TUFFREAU ou Eric GILARDEAU
Unité dominante (110h) 1 groupe de 5 matières	Droit du commerce international ou Analyse économique du droit	3	15h	Selon la matière choisie : Nicolas LIGNEUL ou Martine PELÈSE
	Droit international et relations économiques ou Droit des opérations commerciales internationales	3	20h	Selon la matière choisie : Nicolas LIGNEUL ou Aline TENENBAUN
Unité complémentaire	Stage ou mémoire de recherche	9	3 mois	

M2 SEMESTRE 4 — Parcours FRAPP							
Intitulé des unités d'enseignements Intitulés des cours ECTS Durée Enseignants							
UE 19	STAGE	9	6 mois				
UE 20	Mémoire de recherche	18	18 mois				

MÉMOIRE OU STAGE (DAE, SJE, REI) – MEMOIRE ET STAGE (FRAPP)

Les trois parcours de master sont indifférenciés : les étudiants peuvent choisir entre une spécialisation « professionnelle », en réalisant un stage obligatoire sur une période de 3 mois <u>ou</u> réaliser un mémoire de recherche.

Dans le cadre des parcours DAE, REI et SJE, le stage professionnel est obligatoire sur une période de 3 mois continue ou discontinue. Il a lieu après la fin des cours ou à temps partiel en dehors des cours. Il vise à familiariser l'étudiant avec son futur milieu professionnel et constitue une expérience, absolument indispensable pour trouver un premier emploi.

Dans le cadre du parcours-FRAPP, les étudiants réalisent un stage de 6 mois (idéalement) ou 3 mois à défaut + un mémoire de recherche.

Il appartient aux étudiants d'obtenir par eux-mêmes un stage juridique agréé par le responsable de la spécialité de Master (service juridique d'entreprise, cabinet d'avocat, juridictions nationales et européennes, institutions, ONG, conseil de gestion, expert-comptable, etc.). Les étudiants qui n'ont pas réussi à obtenir un stage peuvent s'adresser aux professeurs de la spécialité de Master ou au service emploi - stage de l'Université, lesquels se chargeront alors de leur fournir un stage. Toutefois, cette possibilité n'est offerte qu'aux étudiants ayant eu un niveau de participation jugé suffisant. Les candidats au diplôme qui exercent déjà une profession en rapport avec le droit européen ont la possibilité de faire leur stage dans ce cadre. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont les exigences méthodologiques sont présentées par l'équipe pédagogique.

Dans le cadre d'une spécialisation recherche, le mémoire de recherche constitue un élément essentiel de la formation et de l'évaluation. Il participe pleinement de la formation des étudiants, notamment parce qu'un temps long et continu sera aménagé, en fin de semestre 4, afin que les étudiants puissent s'y consacrer pleinement. De la même manière, les enseignants ayant, dans la même période, achevé leurs cours en Master, pourront se consacrer effectivement, non seulement au suivi du mémoire, mais encore à la formation à la recherche : méthodes d'élaboration d'un plan de rédaction, constitution et exploitation d'une bibliographie, etc.

L'élaboration d'un mémoire est également un moment important de l'évaluation des étudiants, le mémoire permettant de mettre à l'épreuve leur capacité de raisonner et rédiger clairement. Ainsi, cela les prépare tant à la pratique professionnelle concrète du juriste (notes, consultations, mémoires....) qu'à la poursuite d'activités de recherche dans le cadre d'un doctorat.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances a lieu à l'issue de chaque semestre. Une deuxième session se fait dans les quinze jours qui suivent les résultats de chaque session ou bien au mois de septembre. En cas d'absences répétées aux cours et non-respect de l'obligation de l'assiduité, le responsable pédagogique pourra refuser la participation aux examens. Les UE de chaque semestres se compensent entre elles, en revanche il n'y a pas de compensations entre les semestres. Chaque étudiant doit dès lors valider chaque semestre.

Les conditions du stage sont arrêtées par le responsable du parcours choisi par l'étudiant. La Convention de stage doit être déposée avant fin mars pour signature par le responsable du parcours professionnel. Le rapport de stage doit être déposé en 3 exemplaires, 15 jours au moins avant le début de la soutenance (courant juin). Les rapports de stage sont soutenus fin juin, début juillet avec l'accord du responsable de la spécialité, ou, plus souvent, en septembre.

Modalités contrôle connaissances - M 1 - Semestre 1				
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	1 ^{ère} session	2ème session
Unité principale (66h CM + 30h TD), 2 matières obligatoires	Système juridique et contentieux de l'Union européenne	6	CC : 50% CF : Ecrit 50%	Ecrit
	Théorie générale du droit international privé	6	CC : 50% CF : Ecrit 50%	Ecrit
	Droit et contentieux de la Convention européenne des droits de l'homme	3	Oral	Oral
Unité dominante (66h CM) 2 matières + Anglais obligatoire (33h)	International Business and Arbitration Law	3	Oral	Oral
	Droit économique international	3	Oral	Oral
	Anglais juridique	3	Oral	Oral
Unité Complémentaire 2 matières au choix (66h CM)	Matière au choix	3	Oral ou Oral écrit	Oral
	Matière au choix	3	Oral ou Oral écrit	Oral

Modalités contrôle connaissance - M1 - Semestre 2				
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	1 ^{ère} session	2ème session
Unité principale (66h CM + 30h TD), 2 matière obligatoires avec TD, parmi 3 au choix	Droit du marché intérieur	6	CC : 50% CF : Ecrit 50%	Ecrit
2 matières obligatoires	Droit international privé des affaires	6	CC : 50% CF : Ecrit 50%	Ecrit
	Droit européen de la concurrence	6	CC : 50% CF : Ecrit 50%	Ecrit
Unité dominante (66h CM) 2 matières + Anglais obligatoire (33h)	Une matière de l'UE non choisie : marché intérieur ou droit de la concurrence ou droit international privé des affaires	3	Oral	Oral
	Grands systèmes contemporains	3	Oral	Oral
	Politiques européennes	3	Oral	Oral
	Anglais juridique	3	Oral	Oral
Unité Complémentaire 2 matières au choix (66h CM)	Matière au choix	3	Oral ou Oral écrit	Oral
	Matière au choix	3	Oral ou Oral écrit	Oral

Modalités contrôle des connaissances - M2 - Semestre 3 - Parcours « Systèmes » et « Droit européen des affaires » Intitulé des unités Intitulés des cours **ECTS** 1ère session 2ème session d'enseignements Unité principale (50h), 2 matières obligatoires et Citizenship, Market and communes aux Democracy 6 **Ecrit** Ecrit in the EU parcours « Systèmes » et « Droit européen des affaires » **European Economic Regulation** Ecrit Ecrit 6 Law Pratique du droit européen 3 Oral Oral Unité dominante (75h) de la concurrence I 1 groupe de 3 matières -European Company Law and Droit européen des 3 Oral Oral Governance affaires 3 European Tax Law Oral Oral ΟU European Constitutionalism and 3 Oral Oral **Fundamental Rights** Unité dominante (75h) 1 groupe de 3 matières -Area of Freedom, 3 Oral Oral Systèmes juridiques Security and Justice européens External Relations of the EU I 3 Oral Oral Unité complémentaire Cliniques de droit européen 9 Oral Oral

Modalités contrôle des connaissances – M2 - Semestre 3 Parcours « Relations économiques internationales »				
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
Savoirs transversaux (50h)	External Relations of the EU 1	6	Ecrit	Ecrit
2 matières obligatoires	Droit international privé des contrats	6	Ecrit	Ecrit
	Pratique du droit européen de la concurrence I	3	Oral	Oral
Savoirs fondamentaux (75h) 1 groupe de 3 matières	Systèmes judiciaires anglais et américain (mutualisé Master Common Law) ou Analyse économique du droit (mutualisé Master Common Law)	3	Oral	Oral
	Droit approfondi des contrats ou Techniques contractuelles	3	Oral	Oral
Unité complémentaire	Cliniques de droit européen	9	Oral	Oral

Modalités contrôle des connaissances – M2 - Semestre 4, Parcours « Systèmes » et « Droit				
	européen des	affaires »	T	Γ
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session
Unité principale (20h), 2 matières obligatoires et communes aux parcours « Affaires » et « Systèmes »	Actualités du droit européen	6	Oral	Oral
	UEM et système financier européen	6	Ecrit	Ecrit
Unité dominante (75h) 1 groupe de 3 matières - Droit européen des affaires	Pratique du droit de la concurrence II	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral
	Droit européen des contrats	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral
ununcs	Droit européen de la propriété intellectuelle	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral
	OU			
Unité dominante (75h) 1 groupe de 3 matières - Systèmes juridiques européens	External Relations of the EU II	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral
	Gouvernance européenne	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral
	Droit interne de l'intégration européenne	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral
Unité complémentaire	Stage ou mémoire de recherche (soutenance)	9	Oral	Oral

Modalités contrôle connaissance M2- Semestre 4, « Parcours relations					
économiques internationales »					
Intitulé des unités d'enseignements	Intitulés des cours	ECTS	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
Unité principale (25h)	External Relations of the EU 2	6	Ecrit	Ecrit	
Unité dominante (110h) 1 groupe de 5 matières	Droit comparé des affaires (mutualisé Master Common Law)	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral	
	Droit européen des contrats	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral	
	Droit européen de la propriété intellectuelle ou Droit comparé des contrats	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral	
	Droit du commerce international	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral	
	Droit international et relations économiques ou Droit des opérations commerciales internationales	3	CC : 50% CF : Oral 50%	Oral	
Unité complémentaire	Stage ou mémoire de recherche	9	3 mois		

REGLES APPLICABLES AUX EXAMENS

1) Le contrôle des connaissances se fait en principe à l'issue de chaque semestre, une deuxième session se fait dans les quinze jours qui suivent les résultats de la première session ou en juin.

Les notes supérieures à la moyenne obtenues à la 1ère session sont conservées pour la 2ème session.

Les notes de contrôle continu ne sont pas conservées pour la seconde session.

Un étudiant non admis à la première session doit subir en seconde session les épreuves d'admission dans les matières où il n'a pas obtenu la moyenne.

La validation de chacun des deux semestres est obligatoire. Par ailleurs, au sein de chaque semestre, les étudiants doivent valider chaque unité d'enseignement (UE 1, UE 2, UE 3).

Si la note de mémoire ou de rapport de stage est inférieure à la moyenne, une nouvelle soutenance doit avoir lieu en seconde session. Une note de mémoire inférieure à 6/20 est éliminatoire. Tout étudiant défaillant au contrôle continu ou à une épreuve terminale est ajourné.

Aucune note n'est conservée au-delà de la seconde session.

Toute note égale à zéro n'est pas éliminatoire, sauf si le jury en décide autrement. Il n'est pas possible, en principe, de redoubler sauf autorisation exceptionnelle du jury de Master (maladie ou évènement de force majeure).

2) Les mentions sont attribuées de la façon suivante (décision du CFVU 15 mars 2015).

Mention Assez bien : Note moyenne supérieure ou égale à 12

Mention Bien: Note moyenne supérieure ou égale à 14

Mention Très bien : Note moyenne supérieure ou égale à 16

3) Etudiants handicapés

Certains étudiants atteints d'un handicap ne leur permettant pas de composer dans les conditions d'examen habituelles peuvent bénéficier de dispositions particulières lors des examens (Décret n°2013-756 du 19 août 2013 –art. 4 (V) et Circulaire ministérielle n°2011-220 du 27 décembre 2011).

- attribution d'une salle particulière
- •temps de composition majoré
- assistance d'un secrétaire écrivant sous la dictée. Ce secrétaire, d'un niveau juridique inférieur à celui de l'étudiant, est désigné par le responsable administratif de la Faculté. Les copies des étudiants handicapés sont jointes aux autres sans signe distinctif et sont corrigées dans les mêmes conditions d'anonymat.

Deux mois au moins avant la date prévue de l'examen, les étudiants handicapés déposent à la scolarité de la Faculté de Droit une demande sur papier libre énumérant les mesures dont ils souhaitent bénéficier et un certificat médical. La demande est transmise, pour avis, au directeur du service inter universitaire de médecine préventive. Le médecin-conseil propose, en fonction du dossier présenté, les conditions qui seront accordées à l'étudiant, la décision appartenant à l'établissement.

4) La fraude aux examens

Les **fraudes** (par exemple : utilisation d'ouvrages interdits, de notes de cours, d'« anti-sèches », d'une calculatrice sur laquelle sont enregistrées des cours, l'utilisation d'un portable, le fait de copier sur son voisin ou de faire passer l'épreuve par une autre personne.) ou les tentatives de fraude font l'objet d'une procédure devant la section disciplinaire du Conseil d'administration de l'Université.

Les sanctions prévues sont les suivantes : 1. L'avertissement – 2. Le blâme – 3. L'exclusion de l'établissement pour une durée maximale de 5 ans – 4. L'exclusion définitive de l'établissement – 5. L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximale de 5 ans - 6. L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toutes ces sanctions entraînent la nullité de l'épreuve passée par le candidat et au cours de laquelle la fraude s'est produite. La juridiction disciplinaire peut, en outre, prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours (D. 13 juillet 1992 modifié, art. 40).